

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue jeudi,  
le 25 juin 2009 à 19h30 à la bibliothèque de Luskville, située au 2024 route 148, Pontiac  
à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, les conseillers Lawrence Tracey et Brian Middlemiss.

ABSENCES MOTIVÉES : le maire suppléant Dr Jean Amyotte, les conseillers Harold  
McKenny, Jim Coyle, Garry Dagenais et Raymond Gougeon.

ÉGALEMENT PRÉSENT : l'adjointe au directeur général.

À 19h30 M. McCann préside l'assemblée et constate le défaut de quorum.

Tel que requis par le code municipal, article 153, 2ième paragraphe, l'avis de  
convocation a été signifié aux membres du conseil qui n'étaient pas présents à  
l'ouverture de la séance.

M. le maire indique alors, conformément au règlement concernant les procédures à suivre  
par le Conseil de la Municipalité de Pontiac lors de ses assemblées, qu'il va attendre les  
30 minutes réglementaires.

Dr Jean Amyotte arrive à 20h00.

À 20h00, considérant qu'il n'y a pas quorum, M. le maire annonce qu'il ne peut y avoir  
d'assemblée du Conseil et demande la levée.

---

MAIRE

---

ADJOINTE AU  
DIRECTEUR GÉNÉRAL